

RAPPORT N° : 25/02492 REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot
91310 MONTLHÉRY
FRANCE

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE S.A.S**
Manufacturer
Marque : **NISSAN**
Make

MONTLHÉRY, 16/04/2026

L'ingénieur divisionnaire
de l'industrie et des mines



Pierre BOURDETTE



Patrick ROUSSET
Responsable de service
Department manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales

Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport. Concernant les procédures ISC 2025 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE). Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report. Regarding the 2025 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 2 ISC families of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente

ISC activities performed by the manufacturer in the previous year

Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2025 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2025:

2-JN1-0019

Période ISC de référence : 11/2019 – 10/2021
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
03/06/2021	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 765027666	22 874	281,0	14,9	47,1	43,9	-	-
03/08/2021	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 X63791037	15 121	318,9	12,9	27,7	25,2	-	-
27/10/2021	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 263885753	39 325	421,9	18,4	34,0	30,7	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
12/06/2024	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 164903685	28 089	317,1	17,6	45,8	42,4	-	-
03/12/2024	K14 (MICRA 5)	NVK1400 362439245	60 546	342,2	18,4	26,6	24,1	-	-
21/11/2024	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 464327154	49 538	382,6	15,8	46,5	42,8	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0021

Période ISC de référence : 09/2019 – 08/2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
20/07/2021	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2765120	15 311	185,7	11,0	17,5	15,0	0,62	1,55°09
11/08/2021	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2708270	25 690	102,0	10,2	13,3	11,7	0,41	3,96°09
25/03/2022	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2645975	36 494	88,8	8,5	12,4	11,0	0,47	1,51°10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 09/2021 – 08/2023

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
10/11/2023	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2573020	44 409	209,1	9,8	15,2	13,4	0,35	7,40°08
08/11/2023	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2549234	44 361	223,2	10,4	15,4	13,6	0,30	9,50°08
29/11/2023	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2526762	26 795	230,2	16,0	20,3	18,0	0,24	5,80°09
21/12/2023	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2520784	30 351	148,0	16,5	17,5	15,3	0,35	1,40°10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
13/06/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2461102	21 940	154,9	12,2	13,2	11,4	0,84	1,05°10
09/10/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2489463	77 839	269,4	13,1	15,1	12,7	0,55	3,16°09
15/10/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2603397	70 151	227,3	12,6	15,6	13,4	0,53	1,20°09
01/10/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2625706	40 300	128,0	12,2	19,6	17,5	0,62	1,33°10
25/07/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2710995	42 447	95,5	11,8	14,7	13,1	0,66	4,77°09
12/11/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2757602	72 219	177,1	17,7	19,4	17,2	0,42	6,11°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0022

Période ISC de référence : 10/2019 – 09/2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
17/06/2021	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2771533	32 072	203,2	18,2	26,6	23,5	0,77	4,87 ^e 10
24/06/2021	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2771234	44 340	168,4	17,2	19,6	16,7	0,60	1,80 ^e 10
15/07/2021	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2801415	23 595	176,9	18,1	17,0	14,6	0,72	3,17 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
03/10/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2770227	60 692	223,9	15,4	21,8	19,0	0,65	7,63 ^e 09
21/08/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2805011	57 877	401,5	25,6	25,1	21,2	0,58	1,14 ^e 10
12/02/2025	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2653990	87 391	235,9	18,3	20,2	17,5	0,33	3,66 ^e 09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0024

Période ISC de référence : 12/2019 – 11/2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
24/08/2021	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1000868	22 009	320,2	12,7	19,9	16,9	1,53	1,52 ^e 10
07/10/2021	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1029118	16 405	250,7	17,3	19,5	16,6	1,26	5,12 ^e 10
17/02/2022	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1019358	25 934	241,7	16,7	18,9	17,6	0,50	1,15 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
26/07/2024	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1017237	46 930	579,2	22,6	25,7	21,9	0,17	8,90 ^e 10
12/09/2024	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1036492	50 566	405,3	16,8	23,9	20,4	0,23	2,37 ^e 10
03/07/2024	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1051181	51 433	418,8	15,6	23,1	19,5	0,18	2,35 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0025

Période ISC de référence : 12/2019 – 11/2021

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
01/10/2021	J11 (QASHQAI 2)	SJNFGNJ11U 2872673	20 852	25,9	29,9	34,0	0,35	5,75°08
27/01/2022	J11 (QASHQAI 2)	SJNFGNJ11U 2641645	25 303	60,2	61,8	70,6	1,29	4,60°11
25/03/2022	J11 (QASHQAI 2)	SJNFGNJ11U 2875006	25 595	27,1	35,0	40,4	0,86	2,19°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
31/01/2025	J11 (QASHQAI 2)	SJNFGNJ11U 2801724	59 339	14,4	54,7	61,0	0,88	1,71°10
30/01/2025	J11 (QASHQAI 2)	SJNFGNJ11U 2861978	53 648	18,3	41,2	49,9	0,73	1,28°10
12/02/2025	J11 (QASHQAI 2)	SJNFGNJ11U 2805227	31 105	12,9	50,9	55,9	0,71	2,56°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0028

Période ISC de référence : 07/2020 – 07/2022

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
08/09/2021	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 364796641	21 840	261,7	26,2	39,8	35,8	-	-
04/03/2022	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 464796485	26 187	270,5	16,5	21,5	18,6	-	-
14/04/2022	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 464834670	24 223	395,1	14,6	41,4	37,5	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
03/05/2024	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 064327393	40 375	314,6	18,6	36,4	33,4	-	-
21/11/2024	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 465173717	59 391	290,5	17,9	32,8	29,2	-	-
22/08/2024	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 964903899	51 326	279,4	23,2	33,4	30,2	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0029

Période ISC de référence : 10/2019 – 09/2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
26/08/2021	T32 (X-TRAIL 3)	JN1JHNT32U 0000197	25 513	15,7	56,7	61,9	0,54	5,58°08
28/09/2021	T32 (X-TRAIL 3)	JN1THNT32U 0002082	46 299	8,9	43,1	48,1	0,97	4,60°11
23/03/2022	T32 (X-TRAIL 3)	JN1THAT32U 0001087	23 230	47,2	72,2	82,3	1,07	5,70°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
26/09/2024	T32 (X-TRAIL 3)	JN1THAT32U 0022019	60 529	37,8	63,4	65,7	0,84	4,69°10
14/01/2025	T32 (X-TRAIL 3)	JN1THNT32U 0020167	70 562	39,8	68,2	69,4	0,76	8,79°08
15/01/2025	T32 (X-TRAIL 3)	JN1THNT32U 0000537	62 813	32,7	72,1	74,9	0,74	1,40°11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0030

Période ISC de référence : 12/2019 – 11/2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
23/07/2021	T32 (X-TRAIL 3)	JN1TGAT32U 0053557	18 178	236,8	18,4	19,6	16,9	0,95	1,04 ^e 11
10/02/2023	T32 (X-TRAIL 3)	JN1TGAT32U 0062794	44 130	762,7	32,2	28,2	26,9	0,40	6,05 ^e 10
04/03/2022	T32 (X-TRAIL 3)	JN1TGAT32U 0052778	23 332	247,8	15,2	15,5	12,8	0,42	5,31 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
19/09/2024	J12 (QASHQAI 3)	JN1TGAT32U 0061341	51 434	205,8	19,4	21,5	18,9	0,80	4,18 ^e 09
23/05/2024	J12 (QASHQAI 3)	JN1TGAT32U 0061973	26 027	140,3	19,6	16,9	14,7	0,35	3,73 ^e 09
21/11/2024	J12 (QASHQAI 3)	JN1TGAT32U 0062808	27 090	350,4	20,0	24,0	20,4	1,00	1,25 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0031

Période ISC de référence : 07/2021 – 06/2023

ISC reference period

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Test results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence : 07/2023 – 06/2025

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
01/07/2025	J12 (QASHQAI 3)	SJNTAAJ12U 1038283	44 408	132,7	18,0	10,5	6,3	0,30	1,10°08
05/11/2025	J12 (QASHQAI 3)	SJNTAAJ12U 1081039	23 227	192,0	10,9	10,2	8,3	0,30	9,89°08
18/11/2025	J12 (QASHQAI 3)	SJNTAAJ12U 1081320	20 599	229,1	13,0	15,5	11,9	1,80	7,59°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0032**Période ISC de référence : 04/2021 – 03/2023****ISC reference period**

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Test results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence : 04/2023 – 03/2025**ISC reference period:**

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
13/08/2025	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 169934275	48 242	249,8	13,7	33,4	31,2	-	-
27/08/2025	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 869932376	19 844	156,7	18,4	26,4	24,6	-	-
04/09/2025	K14 (MICRA 5)	VNVK1400 X69932363	20 167	161,6	16,1	40,1	38,1	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0034

Période ISC de référence : 12/2020 – 11/2022

ISC reference period

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Test results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
12/09/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2897927	19 125	139,9	14,2	8,5	7,0	0,21	3,08°09
30/10/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2920659	36 310	139,2	9,1	8,3	6,4	0,21	4,47°08
29/10/2024	J11 (QASHQAI 2)	SJNFFAJ11U 2982670	53 331	162,3	9,1	9,9	8,0	0,24	9,32°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0035**Période ISC de référence : 07/2021 – 06/2023****ISC reference period**

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Test results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence : 07/2023 – 08/2025**ISC reference period**

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
03/06/2025	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1236272	21 769	164,0	15,9	15,0	12,5	0,20	5,14 ^e 09
25/09/2025	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1222305	25 492	147,6	15,1	19,9	17,7	0,16	1,68 ^e 10
14/10/2025	F16 (JUKE 2)	SJNFAAF16U 1309586	28 887	167,4	16,1	17,9	15,2	0,18	2,66 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0036

Période ISC de référence : 11/2022 – 10/2024

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
23/11/2023	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1221337	23 571	86,5	6,8	8,7	7,8	0,15	1,20 ^e 10
22/11/2023	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1220698	21 076	65,4	2,7	8,8	7,8	0,16	2,90 ^e 10
10/01/2024	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1222200	24 187	56,7	2,6	9,8	8,7	0,01	4,60 ^e 10
11/01/2024	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1231379	27 023	88,2	2,8	9,9	8,7	0,01	5,80 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 11/2024 – 10/2026

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
04/06/2025	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1246049	29 427	92,5	4,7	10,7	8,5	0,15	1,87 ^e 10
29/08/2025	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1243376	32 846	127,8	3,0	11,6	9,5	0,15	2,55 ^e 10
25/11/2025	J12 (QASHQAI 3)	SJNTBAJ12U 1239240	41 246	132,8	4,7	10,7	9,3	0,52	2,82 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-JN1-0037

Période ISC de référence : 05/2023 – 04/2025

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
17/07/2025	F16 (JUKE 2)	SJNFCAF16U 1236594	24 692	222,9	2,8	12,0	10,7	-	-
01/09/2025	F16 (JUKE 2)	SJNFCAF16U 1241717	27 338	219,9	2,3	9,8	9,1	-	-
01/11/2025	F16 (JUKE 2)	SJNFCAF16U 1239018	17 968	256,9	2,2	24,7	24,0	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VNV-D2

Période ISC de référence : 09/2021 – 08/2023

ISC reference period

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Test results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
05/07/2024	X82 (PRIMASTAR)	VNVF4000 965363482	57 780	18,3	87,1	94,2	2,24	4,51°10
23/05/2024	X82 (PRIMASTAR)	VNVF4000 467146717	56 589	31,6	73,7	82,5	2,12	4,76°10
02/05/2024	X82 (PRIMASTAR)	VNVF4000 664794156	56 502	63,4	44,0	54,7	2,13	3,33°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of the ISC procedure.



2-VNV-D5

Période ISC de référence : 11/2022 – 10/2024

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
30/11/2023	X82 (PRIMASTAR)	VNVJ4000 669661233	14 848	11,0	16,4	22,1	0,56	4,00°09
21/12/2023	X82 (PRIMASTAR)	VNVJ4000 669649339	17 727	11,2	28,5	35,2	0,01	2,00°09
31/01/2024	X82 (PRIMASTAR)	VNVJ4000 969649349	18 482	7,9	20,7	23,4	0,02	4,00°10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 11/2024 – 10/2026

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC + NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
14/10/2025	X82 (PRIMASTAR)	VNVF4000 369033359	41 919	38,8	35,6	41,0	0,58	5,44°10
20/11/2025	X82 (PRIMASTAR)	VNVJ4000 469369726	43 582	28,8	17,2	28,2	0,65	6,47°10
05/12/2025	X82 (PRIMASTAR)	VNVF4000 872712330	37 041	82,4	19,7	28,9	0,65	3,62°10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VNV-E01

Période ISC de référence : 11/2022 – 10/2024

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
29/06/2023	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 270125148	20 984	99,5	8,0	8,6	6,9	0,01	1,90°09
21/07/2023	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 469370690	34 931	104,6	8,8	8,4	7,2	0,01	2,80°08
19/10/2023	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 169697337	15 663	104,2	15,6	8,8	7,2	0,20	5,70°09
07/12/2023	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 768850700	28 093	138,0	10,2	9,7	7,6	0,23	1,50°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 11/2024 – 10/2026

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	km	CO (mg/km)	NOx (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	PM (mg/km)	PN (#/km)
26/06/2025	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 371368171	18 588	157,3	9,8	12,2	6,8	0,21	3,20°09
08/08/2025	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 771368173	27 678	206,1	12,3	16,6	13,0	0,56	6,90°09
01/09/2025	XFK (TOWNSTAR)	VNVNFK00 X71755364	16 382	142,4	8,1	13,4	10,3	0,33	6,10°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2025 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5 000 unités dans l'Union Européenne en 2024.
The selection of the ISC families to be tested for the 2025 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2024.

2-JN1-0019 : 0	2-JN1-0033 : 0
2-JN1-0021 : 0	2-JN1-0034 : 0
2-JN1-0022 : 0	2-JN1-0035 : 33 454
2-JN1-0024 : 0	2-JN1-0036 : 65 642
2-JN1-0025 : 0	2-JN1-0037 : 25 740
2-JN1-0028 : 0	2-JN1-0038 : 2926
2-JN1-0029 : 0	2-JN1-0040 : 910
2-JN1-0030 : 0	2-VNV-D2 : 0
2-JN1-0031 : 72 960	2-VNV-D5 : 10 781
2-JN1-0032 : 28	2-VNV-E01: 8 840

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2025 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2025 testing procedures:

2-JN1-0031 :
Accepté (voir rapport 25/02491 en annexe)
Pass (see report 25/02491 in annex)

2-JN1-0037 :
Accepté (voir rapport 26/00207 en annexe)
Pass (see report 26/00207 in annex)

Enquêtes approfondies - Detailed investigations

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2025.
No investigation was launched during the ISC 2025 test campaign.

Mesures correctives - Remedial measures

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2025.
No corrective action was launched during the ISC 2025 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated



RAPPORT N° : 25/02491
REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot
91310 MONTLHÉRY
FRANCE

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	: NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE S.A.S
Marque <i>Make</i>	: NISSAN (NISSAN QASHQAI)
Numéro de réception (RCE) <i>Type approval number (WVTA)</i>	: e9*2018/858*11042
Famille ISC <i>ISC family</i>	: 2-JN1-0031

MONTLHÉRY, 17/12/2025

Sébastien SAUVAGE
Leader homologation
Approval leader

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present report.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Date de l'essai - *Test date*

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - *Unique Number of ISC Report*

25/02491

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - *Date of approval by authorised representative*

17/12/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - *Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform*

Date de transmission prévue / *planned transmission date* : 19/12/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *Name and address of the manufacturer*

Nissan Automotive Europe S.A.S
8, rue Jean Pierre Timbaud
78180, Montigny-le-Bretonneux
FRANCE

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC - Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *Model name of the vehicles included in the test plan*

NISSAN QASHQAI (J12)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *List of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-JN1-0031

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *Numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE / WVTA: e9*2018/858*11042*08, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21043*05

RCE / WVTA: e9*2018/858*11042*01, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21043*01

RCE / WVTA: e9*2018/858*11042*08, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21043*05

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *Details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *Period of time over which the sales information was collected*

01/2025 – 12/2025

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *Vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *Geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

FRANCE (informations recueillies par CNRV pour la sélection des véhicules et par UTAC pour la vérification de la conformité des véhicules)

FRANCE (information collected by the CNRV concerning the vehicles selection and by UTAC concerning the control of the vehicle conformity)

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

X véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
X vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 25/239
- 25/259
- 25/274

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *Test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNTAAJ12U1303151	SJNTAAJ12U1024634	SJNTAAJ12U1299601
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,7	22,6	22,6
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	46,1	46,7	46,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,9	0,2	0,8

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *Dynamometer setting (e.g. road load, power setting):*

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1613	1596	1613
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1635	1618	1635
f_0 (N)	121,73	121,27	121,73
f_1 (N/(km/h))	- 0,039	- 0,039	- 0,039
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03768	0,03855	0,03768

- Résultats de l'essai et calcul d'acceptation/refus - *Test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNTAAJ12U1303151	SJNTAAJ12U1024634	SJNTAAJ12U1299601
TYPE 1 (WLTC)	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>
RDE	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *Test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	NISSAN	NISSAN	NISSAN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	NISSAN QASHQAI	NISSAN QASHQAI	NISSAN QASHQAI
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-J12A1DZP6DAW_00-JN1-1	IP-J12A1DZP6DAW_00-JN1-1	IP-J12A1DZP6DAW_00-JN1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNTAAJ12U1303151	SJNTAAJ12U1024634	SJNTAAJ12U1299601
Numéro d'identification UTAC <i>UTAC number identification</i>	25/239	25/259	25/274
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	variation continue <i>continuously variable</i>	variation continue <i>continuously variable</i>	variation continue <i>continuously variable</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,7502	0,7502	0,7502
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	< 3,0	< 3,0	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	PCC060166D	PCC060166D	PCC060166D



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Méthode de réglage du banc à rouleaux <i>Method of chassis dyno setting</i>	: parcours fixe <i>fixed run</i>
Dynamomètre en mode 2WD/4WD <i>Dynamometer in 2WD/4WD operation</i>	: 2WD
Fonctionnement de l'essieu non alimenté en mode 2WD <i>Operation of the non-powered axle in 2WD mode</i>	: oui <i>yes</i>
Mode de fonctionnement du dynamomètre <i>Dynamometer operation mode</i>	: non <i>no</i>
Mode décélération libre <i>Coastdown mode</i>	: non <i>no</i>

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	19/11/2025	21/11/2025	20/11/2025
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	banc CE2, Montlhéry, France <i>bench CE2, Montlhéry, France</i>	banc CE2, Montlhéry, France <i>bench CE2, Montlhéry, France</i>	banc CE2, Montlhéry, France <i>bench CE2, Montlhéry, France</i>
Hauteur au-dessus du sol du bord inférieur du ventilateur de refroidissement (cm) <i>Height of the lower edge above ground of cooling fan (cm)</i>	20	20	20
Position latérale du centre du ventilateur <i>Lateral position of fan centre</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>
Distance par rapport à l'avant du véhicule (cm) <i>Distance from the front of the vehicle (cm)</i>	30	30	30
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	58 080	29 287	73 573
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,7	22,6	22,6
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	46,1	46,7	46,6
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,9	0,2	0,8
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,78	0,55	0,64
Nombre(s) de sorties de cycle <i>Number(s) of cycle violations</i>	0	0	0

Masse d'essai du véhicule (kg)* <i>Test mass (kg)*</i>	1613	1596	1613
Masse d'inertie (kg)** <i>Inertia mass (kg)**</i>	1635	1618	1635
f_0 (N)*	121,73	121,27	121,73
f_1 (N/(km/h))*	- 0,039	- 0,039	- 0,039
f_2 (N/(km/h) ²)*	0,03768	0,03855	0,03768

* information récupérée sur le Certificat de Conformité du véhicule essayé

* *data retrieved from the Certificate of Conformity of the tested vehicle*

** calcul de la masse d'inertie par défaut suivant le point 2.5.1 de l'annexe B4 du règlement (ONU) 154R.

** *calculation of the inertia mass by default according to point 2.5.1 of Annex B4 of Regulation (UN) 154R.*

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

BANC / BENCH CE2		
Matériel <i>Equipment</i>	Marque <i>Brand</i>	Référence <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	304,31	32,34	26,59	13,80	-	0,05	0,03
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	304,3	32,3	26,6	13,8	-	0,05	0,03
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	170,54	12,61	10,04	11,95	-	0,22	0,01
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	170,5	12,6	10,0	11,9	-	0,22	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	211,74	19,98	15,85	11,24	-	0,13	0,03
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	211,7	20,0	15,8	11,2	-	0,13	0,03
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	177,20	115,34	107,81	135,38	128,46
N°2	201,72	133,15	110,44	141,44	138,23
N°3	186,35	119,71	108,42	136,79	131,22



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : 2-JN1-0031
Family reference

9. VALEURS CO2 DECLAREES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	179	179	179
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	138	137	138
Haute vitesse <i>High</i>	122	123	122
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	154	155	154
Combinée <i>Combined</i>	144	145	144

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	16/10/2025	10/12/2025	13/11/2025
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	non <i>no</i>	oui <i>yes</i>	non <i>no</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	57 885	29 312	73 422
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	57 968	29 394	73 505
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	0	49
Corrélation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées m _{MRDE,u} <i>Measured values</i>	32,3	245,9	0,07	26,9	0,1	0,19	30,9	143,2	0,03
	Facteur d'évaluation RF _u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{MRDE,u} <i>Calculated values</i>	32,3	245,9	0,07	26,9	0,1	0,19	30,9	143,2	0,03
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	32,3	245,9	0,07	26,9	0,1	0,19	30,9	143,2	0,03
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,54	-	0,01	0,45	-	0,03	0,52	-	0,01
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées m _{MRDE,t} <i>Measured values</i>	18,6	218,4	0,04	15,0	44,9	0,16	17,4	112,3	0,06
	Facteur d'évaluation RF _t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{MRDE,t} <i>Calculated values</i>	18,6	218,4	0,04	15,0	44,9	0,16	17,4	112,3	0,06
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	18,6	218,4	0,04	15,0	44,9	0,16	17,4	112,3	0,06
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,31	-	0,01	0,25	-	0,03	0,29	-	0,01
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme <i>compliant</i>			conforme <i>compliant</i>			conforme <i>compliant</i>		

12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	166,61	133,51	159,43	152,93
N°2	159,20	140,86	141,82	147,41
N°3	186,98	140,48	155,61	161,54

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Regulatory limits</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		92	92	95	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,40	82,48	82,46	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		9,49	10,83	8,57	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%)</i> (and typical km-distance)	Urbain <i>Urban</i>	34,01	34,03	35,07	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	34,53	34,16	33,52	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	31,46	31,81	31,41	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,31	30,13	29,65	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	77,71	77,49	75,33	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	107,63	107,10	109,82	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		10:49	09:56	11:22	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		172,1	171,9	171,2	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		9	5	3	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		11,9	12,4	12,6	0°C (-7°C ; 0°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		14,7	14,2	16,2	30°C (30°C ; 35°C)

V*Apos_95% (m²/s³)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	9,141	15,016	14,100
	Limites Max.	18,562	24,732	26,952
N°2	Résultats	9,509	17,391	16,854
	Limites Max	18,538	24,716	26,913
N°3	Résultats	9,933	14,064	16,624
	Limites Max	18,472	24,556	27,115

RPA (m ² /s ²)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	0,178	0,078	0,072
	Limites Min.	0,127	0,051	0,025
N°2	Résultats	0,180	0,088	0,069
	Limites Min.	0,127	0,052	0,025
N°3	Résultats	0,186	0,082	0,075
	Limites Min.	0,128	0,055	0,025

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE
EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	PN (AVL)	Débimètre <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	EMI0128	DEG0073	ANA0147
N°2	EMI0118	DEG0074	ANA0140
N°3	EMI0144	DEG0074	ANA0150

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	14/10/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			57 746 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			13/07/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx03151
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		QASHQAI
Code du moteur :		x		HR13
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		235/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237616UG3C N° Cal. : 0A 5C 59 9D
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice .1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Qashqai 1.3 DIG-T Mild-Hybrid **GG-208-NE**

VIN N° SJNTAAJ12U1024634

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	BAILO CLAUDE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	91 240 St Michel sur ORGE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1 Propriétaire
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Entretenu chez le concessionnaire
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Carnet d'entretien à jour.

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/11/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			29 207 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/05/2022
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx24634
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		QASHQAI
Code du moteur :		x		HR13
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		235/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237616UD3C N° Cal. : E9 C1 10 90
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

TEMSYS SAS
28 allée d'Aquitaine
92000 NANTERRE
RCS Nanterre 551 867 696



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	07/11/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			29 207 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			07/08/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx00601
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		QASHQAI
Code du moteur :		x		HR13
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		235/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237616UG3C N° Cal. : 0A 5C 59 9D
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT

Fin de rapport

End of the report





RAPPORT N° : 26/00207
REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot
91310 MONTLHÉRY
FRANCE

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	: NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE S.A.S
Marque <i>Make</i>	: NISSAN (NISSAN JUKE)
Numéro de réception (RCE) <i>Type approval number (WVTA)</i>	: e9*2007/46*6697
Famille ISC <i>ISC family</i>	: 2-JN1-0037

MONTLHÉRY, 09/03/2026

Sébastien SAUVAGE

Leader homologation
Approval leader

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present report.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*

UTAC France
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HLE.080.071.ENB R00

Ce document comporte 33 page(s) dont 2 annexe(s) / *This document contains 33 page(s) including 2 annex(es)*

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120Z
Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine Cedex France



Confidential Document

1. Date de l'essai - *Test date*

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - *Unique Number of ISC Report*

26/00207

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - *Date of approval by authorised representative*

09/03/2026

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - *Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform*

Date de transmission prévue / *planned transmission date* : 01/04/2026

5. Nom et adresse du constructeur - *Name and address of the manufacturer*

NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE S.A.S
8, rue Jean Pierre Timbaud
78180, Montigny-le-Bretonneux
France

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC - Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *Model name of the vehicles included in the test plan*

NISSAN JUKE (F16)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *List of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-JN1-0037

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *Numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE / WVTA : e9*2007/46*6697*10, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*22075*03

RCE / WVTA : e9*2007/46*6697*10, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*22075*03

RCE / WVTA : e9*2007/46*6697*09, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*22075*01

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *Details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *Period of time over which the sales information was collected*

01/2024 – 12/2024

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *Vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *Geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

FRANCE (informations recueillies par CNRV pour la sélection des véhicules et par UTAC pour la vérification de la conformité des véhicules)

FRANCE (information collected by the CNRV concerning the vehicles selection and by UTAC concerning the control of the vehicle conformity)

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

X véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
X vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 25/297
- 26/001
- 26/005

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *Test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFCAF16U1307096	SJNFCAF16U1337559	SJNFCAF16U1209252
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,6	23,4	23,8
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,8	47,6	48,9
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,2	0,4	- 0,5

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *Dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1490	1489	1478
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1511	1510	1499
f_0 (N)	86,26	86,25	86,19
f_1 (N/(km/h))	0,568	0,568	0,568
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03547	0,03603	0,03561

- Résultats de l'essai et calcul d'acceptation/refus - *Test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFCAF16U1307096	SJNFCAF16U1337559	SJNFCAF16U1209252
TYPE 1 (WLTC)	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>
RDE	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *Test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés

Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	NISSAN	NISSAN	NISSAN
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	NISSAN JUKE	NISSAN JUKE	NISSAN JUKE
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-F16A1DTP6DAX_00-JN1-1	IP-F16A1DTP6DAX_00-JN1-1	IP-F16A1DTP6DAX_00-JN1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	SJNFCAF16U1307096	SJNFCAF16U1337559	SJNFCAF16U1209252
Numéro d'identification UTAC <i>UTAC number identification</i>	25/297	26/001	26/005
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>	hybride non rechargeable de l'extérieur <i>not off-vehicle charging hybrid</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,7502	0,7495	0,7502
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	< 3,0	3,9	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	PCC060166D	PCC070202R	PCC060166D



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Méthode de réglage du banc à rouleaux <i>Method of chassis dyno setting</i>	: parcours fixe <i>fixed run</i>
Dynamomètre en mode 2WD/4WD <i>Dynamometer in 2WD/4WD operation</i>	: 2WD
Fonctionnement de l'essieu non alimenté en mode 2WD <i>Operation of the non-powered axle in 2WD mode</i>	: oui <i>yes</i>
Mode de fonctionnement du dynamomètre <i>Dynamometer operation mode</i>	: oui <i>yes</i>
Mode décélération libre <i>Coastdown mode</i>	: non <i>no</i>

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	16/12/2025	16/01/2026	18/02/2026
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Hauteur au-dessus du sol du bord inférieur du ventilateur de refroidissement (cm) <i>Height of the lower edge above ground of cooling fan (cm)</i>	20	20	20
Position latérale du centre du ventilateur <i>Lateral position of fan centre</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>
Distance par rapport à l'avant du véhicule (cm) <i>Distance from the front of the vehicle (cm)</i>	20	30	30
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	89 736	26 367	37 042
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,6	23,4	23,8
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,8	47,6	48,9
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,2	0,4	- 0,5
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,68	0,64	0,66
Nombre(s) de sorties de cycle <i>Number(s) of cycle violations</i>	0	0	0

Masse d'essai du véhicule (kg)* <i>Test mass (kg)*</i>	1490	1489	1478
Masse d'inertie (kg)** <i>Inertia mass (kg)**</i>	1511	1510	1499
f_0 (N)*	86,26	86,25	86,19
f_1 (N/(km/h))*	0,568	0,568	0,568
f_2 (N/(km/h) ²)*	0,03547	0,03603	0,03561

* information récupérée sur le Certificat de Conformité du véhicule essayé

* *data retrieved from the Certificate of Conformity of the tested vehicle*

** calcul de la masse d'inertie par défaut suivant le point 2.5.1 de l'annexe B4 du règlement (ONU) 154R.

** *calculation of the inertia mass by default according to point 2.5.1 of Annex B4 of Regulation (UN) 154R.*

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

BANC / BENCH CE2		
Matériel <i>Equipment</i>	Marque <i>Brand</i>	Référence <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	231,70	13,56	12,10	3,02	-	-	-
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	231,7	13,6	12,1	3,0	-	-	-
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	-	-
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	204,11	11,44	9,93	2,85	-	-	-
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	204,1	11,4	9,9	2,9	-	-	-
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	-	-
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	206,92	17,63	16,24	2,16	-	-	-
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	206,9	17,6	16,2	2,2	-	-	-
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	-	-
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 <i>(Low)</i> (g/km)	Phase 2 <i>(Medium)</i> (g/km)	Phase 3 <i>(High)</i> (g/km)	Phase 4 <i>(Extra High)</i> (g/km)	Global (g/km)
N°1	90,09	109,20	93,11	134,75	110,72
N°2	75,75	96,40	102,04	134,28	108,83
N°3	77,31	103,96	103,86	138,68	112,72



8. FAMILLE RDE RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-JN1-0037

9. VALEURS CO2 DECLAREES SUR LE COC DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	110	110	108
Moyenne vitesse Mid	98	99	97
Haute vitesse High	100	100	100
Extra-haute vitesse Extra-High	133	135	133
Combinée Combined	113	114	112

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	12/12/2025	12/01/2026	14/01/2026
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	non no	oui yes	non no
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	89 590	26 222	36 831
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	86 672	26 303	36 914
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	0	0	36
Corrélation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées m _{RDE,u} <i>Measured values</i>	3,7	71,3	0,06	2,5	76,9	0,24	2,6	105,1	0,31
	Facteur d'évaluation RF _u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,u} <i>Calculated values</i>	3,7	71,3	0,06	2,5	76,9	0,24	2,6	105,1	0,31
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	3,7	71,3	0,06	2,5	76,9	0,24	2,6	105,1	0,31
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,06	-	0,01	0,04	-	0,04	0,04	-	0,05
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées m _{RDE,t} <i>Measured values</i>	3,3	139,8	0,08	6,2	131,8	0,27	3,9	147,6	0,24
	Facteur d'évaluation RF _t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,t} <i>Calculated values</i>	3,3	139,8	0,08	6,2	131,8	0,27	3,9	147,6	0,24
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	3,3	139,8	0,08	6,2	131,8	0,27	3,9	147,6	0,24
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,06	-	0,01	0,10	-	0,04	0,07	-	0,04
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme <i>compliant</i>			conforme <i>compliant</i>			conforme <i>compliant</i>		

12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	108,27	124,83	135,73	122,20
N°2	98,46	129,41	133,96	119,94
N°3	107,85	132,33	126,22	121,82

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Regulatory limits</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		97	96	96	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,28	82,58	83,22	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		9,25	9,62	10,06	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%)</i> (and typical km-distance)	Urbain <i>Urban</i>	35,67	35,43	35,03	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	34,32	31,81	33,25	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	30,02	32,76	31,72	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	28,58	29,12	29,43	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	80,12	76,40	75,63	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	114,49	108,70	109,10	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:28	11:40	11:47	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		181,6	172,8	171,8	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		22	2	11	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		9,9	10,2	8,4	0°C (-7°C ; 0°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		11,6	11,6	10,5	30°C (30°C ; 35°C)

V*Apos_95% (m²/s³)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	9,070	14,770	21,828
	Limites Max.	18,327	24,911	27,461
N°2	Résultats	9,156	14,512	15,359
	Limites Max	18,400	24,635	27,032
N°3	Résultats	9,743	14,327	13,124
	Limites Max	18,442	24,578	27,062

RPA (m ² /s ²)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	0,182	0,074	0,053
	Limites Min.	0,130	0,047	0,025
N°2	Résultats	0,191	0,090	0,070
	Limites Min.	0,129	0,053	0,025
N°3	Résultats	0,187	0,076	0,060
	Limites Min.	0,128	0,054	0,025

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE
EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	PN (AVL)	Débimètre <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	EMI0118	DEG0074	ANA0140
N°2	EMI0128	DEG0082	ANA0147
N°3	EMI0118	DEG0074	ANA0140

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice .1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions



NISSAN JUKE 1,6 Hybrid 143ch GT-202-YJ

VIN N° SJNFCAF16U1307096

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Autovisio
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	77 680 ROISSY-EN-BRIE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	FLOTTE LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	FLOTTE LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON

La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	Pas a notre connaissance
% hors agglomération	Pas a notre connaissance
% agglomération	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Entretenu selon préconisation
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Justificatif à jour.

AUTOVISIO / SICAA
2 rue des Champs de Blé
77680 Roissy-en-Brie
Tél : 01.60.61.52.87
817 800 477 R.C.S. Melun

AUTOVISIO
L'AUTOMOBILE SELON VOUS

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	09/12/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			89 569 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			01/02/2024
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx07096
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		JUKE
Code du moteur :		x		HR16
Cylindrée [l] :		x		1.598
Puissance du moteur (kW) :		x		69(ICE) + 51(EM)
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/45R19
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 1S00A4 N° Cal. : B1 C3 F1 AE
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Nissan Juke GW-407-WW

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	MF LOCATION
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 route de Corbeil 91230 Montgeron
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	
Taxi?	
Véhicule de livraison?	
Compétition / sports automobiles?	
Voiture de location?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non

Confidential Document

AGENCE MONTGERON
2 ROUTE DE CORBEIL
91230 MONTGERON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Ne sais pas
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

AGENCE MONTGERON
2 ROUTE DE CORBEIL
91230 MONTGERON



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/01/2026
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			26 218 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			13/05/2024
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxx37559
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		JUKE
Code du moteur :		x		HR16
Cylindrée [l] :		x		1.598
Puissance du moteur (kW) :		x		69(ICE) + 51(EM)
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/45R19
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC070202R FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 1S00A4 N° Cal. : B1 C3 F1 AE
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- A.D.P RENAULT SOVEA -

NISSAN JUKE GP-495-XV

- SJNFCAF16U1209252 -

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	AB FLEETCO
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	21 Place de l' Hotel DIEU 60 000 BEAUVAIS
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	Flotte LOCATION
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LOCATION
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Justificatifs d'entretiens

94430 CHENNEVIERES S/MARNE
 96 Route de la Libération
 Concessionnaire Renault
 94430 CHENNEVIERES S/MARNE
 Tél 01 49 62 21 21
 APE 7010Z



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	08/01/2026
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			36 795 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			29/06/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx09252
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		JUKE
Code du moteur :		x		HR16
Cylindrée [l] :		x		1.598
Puissance du moteur (kW) :		x		69(ICE) + 51(EM)
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 1A05U6 N° Cal. : 2B 03 E1 B4
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT

Fin de rapport

End of the report

